



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre

(Reconnue d'utilité publique)

Inscription Commission Paritaire n° 786-D-73

EDITION DES AMICALES DU STALAG VB
ET DES STALAGS X A, B, C.Rédaction et Administration :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : 874-78-44 (poste 38)

Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris.

CETTE SÉGRÉGATION K. G. Notre ami CINTO

On parle beaucoup, en ce moment, dans les réunions internationales, de ségrégation. Elle existe dans tous les continents, elle éclate au grand jour en Afrique; elle fait parler d'elle en Asie! Elle a son problème en Europe avec les Irlandais, en Océanie, avec la Nouvelle-Zélande, l'apartheid est élevé à la hauteur d'une institution.

Vous voyez qu'aucune des cinq parties du monde soi-disant civilisée n'échappe à cette ganse sergène qui ronge l'humanité.

Mais il suffit qu'un cataclysme se déchaîne, une guerre par exemple, pour que cette ségrégation disparaisse comme par enchantement. Devant le danger, tout le monde est sur le même plan d'égalité. Les blancs comme les noirs, les rouges comme les jaunes, tous s'allient pour lutter contre l'ennemi commun. Alors, pourquoi cette comédie de ségrégation la paix revenue?

Pourquoi tant d'iniquités subsistent-elles quand tout a été remis en place et que chacun a prouvé pendant la guerre qu'il était l'égal de l'autre?

Pourquoi, par exemple, existe-t-il dans notre monde K.G. une espèce de ségrégation qui n'ose pas dire son nom?

Pourquoi a-t-on classé les anciens prisonniers de guerre en deux catégories : les P.G. anciens combattants, et les P.G. non combattants?

Aux premiers : la retraite des anciens combattants, aux seconds : RIEN.

Nous avons écrit de nombreux articles sur cette anomalie flagrante, et nous ne cesserons notre action que lorsque cette ségrégation K.G. aura disparu.

Il est impensable qu'il subsiste dans notre milieu P.G. une telle discrimination. Nous sommes d'accord que l'on attribue à ceux qui furent engagés dans la zone de guerre, la carte d'ancien combattant; mais nous voulons aussi fermement que nos camarades P.G. qui n'étaient pas, eux, dans la zone de combat lorsqu'ils furent capturés par l'ennemi, soient possesseurs d'une carte d'ancien prisonnier de guerre donnant les mêmes avantages que la carte d'ancien combattant.

Certes, nous savons que nous allons nous heurter à une très forte opposition. Il y eut toujours envers les anciens prisonniers de guerre un préjugé très défavorable. N'ayons pas peur des superlatifs. Et cette animosité qui a commencé dès notre libération, a toujours subsisté. La preuve en est qu'il fallut attendre 1965 pour obtenir cette aumône de 30 F par an qu'on osait qualifier de retraite du combattant!

Une propagande insidieuse, et peut-être intéressée, nous a présentés comme les coureurs à pied de la défaite. Ce qui était une insulte à la mémoire de nos camarades tués dans les combats de mai et juin 1940 et déshonorant pour les vivants. Une partie de la population française que cette propagande (orchestrée par qui?) avait sensibilisée contre nous emboîtait le pas et il était commun, à la libération, lors de notre rentrée au pays, de nous entendre dire : « Ah! vous en avez eu de la veine, vous, dans votre captivité... Si vous saviez ce que nous avons souffert, nous, au pays! ».

Car il était entendu que nous rentrions de grandes vacances! Nos stalags n'étaient que des villages de vacances où il faisait bon l'été se chauffer au soleil. Heureusement que des témoins, des P.G., ont pu, pour les générations futures, remettre les choses au point. L'ex-K.G. Louis Francis a su dans son livre sur ses souvenirs de captivité « Jusqu'à Bergen », parler admirablement de notre hébergement en stalag. Voyez ce qu'il en dit :

« Nous étions au stalag XB, le camp de Sandbostel. Ce nom sonne de façon lugubre aux oreilles de ceux qui reviennent d'Allemagne. Mais alors nous n'en savions rien. Tandis que nous étions dirigés sur le « centre d'accueil », l'interprète, un sergent français, très gentil, nous promit de nous mettre en rapport le plus vite possible avec nos compatriotes, des sous-officiers français.

Le « centre d'accueil », sévèrement séparé du camp par des barbelés, était formé de cinq grandes baraques sans le moindre aménagement. On couchait sur le plancher, qui était imbibé d'humidité, avec des flaques d'eau près des fenêtres. Les baraques étaient coupées en deux par des lavabos, qui donnaient de l'eau quelques minutes par jour. Tout y était détérioré; l'eau sale ne s'écoulait pas et l'on pataugeait dans une mare nauséabonde...

Du côté du camp, une grande allée longe nos barbelés. C'est du matin au soir un passage continu de prisonniers appartenant à toutes les nations. Ils n'ont pas bonne mine et sont très mal vêtus. Sur leurs visages ternes, on ne lit rien qui trahisse une espérance de voir bientôt finir la guerre. Ils sont exténués et comme englués dans la boue, qui fait à leurs pieds un bruit de groin buvant... »

Voilà, pris sur le vif, ce qu'étaient nos séjours enchanteurs de vacances payées. Et croyez bien que le stalag XB n'était pas une exception. Tous les camps se ressemblaient : la même pauvreté, la même misère, la même ambiance, la même saleté... Un seul mot pouvait résumer cela : CAPTIVITE.

Il avait bonne mine, celui qui venait nous dire « Ah! vous avez eu de la chance... », lui qui avait passé ces cinq ans à son domicile, sa femme, ses enfants autour de lui. Il n'a jamais su la souffrance morale endurée par le captif privé de la présence, cinq années durant, des êtres chers. Il n'a jamais su ce qu'était une frontière de barbelés : là où l'on veut aller il y a toujours une double barrière de barbelés qui vous empêche de franchir le seuil de la liberté. Et pour le moral, cette interdiction est mortelle. Il ne peut pas savoir ce que c'est éprouvant pour les nerfs cette ronde jamais finie, toujours recommencée, dans cet enclos de barbelés! Vous vouliez lui expliquer ce qu'était vraiment notre vie de prisonnier, vous vouliez lui démontrer qu'il se trompait, il vous riait au nez : « Tu faisais bonne chère, là-bas, avec les colis que nous t'envoyions, des colis que nous prélevions sur nos maigres rations, alors que nous en France nous étions rationnés sur tout. S'il n'y avait pas eu le marché noir, je ne sais pas où nous en serions... Ah! on peut le dire que vous êtes des vernis! ». Je ne l'invente pas, je l'ai entendu. Mais que vouliez-vous répondre à de telles imbécillités?

Ah, nous faisons bonne chère! Un court passage du remarquable livre d'Yves Gibeau « Le Grand Monome », un des premiers livres sur la captivité, démontrera lumineusement à quels festins pantagruéliques nous pouvions nous adonner pendant notre internement :

«...Durant des jours et des nuits, cette lutte contre la faim, et pour la faim, se fit plus opiniâtre, plus épuisante. Les prisonniers rôdaient partout, en quête de saletés qui à l'occasion, leur serviraient de casse-croûte et d'extra.

« Les Allemands avaient fait creuser une fosse, près des barbelés, pour qu'on y rassemblât les ordures. Sans cesse, des hommes se relayaient pour fouiller dans cette puenteur afin d'y découvrir une boîte à conserve qu'ils curaient avec une ardeur hystérique. Entre les tentes, le long du grillage, et où ils le pouvaient, les gars construisaient des fourneaux et faisaient cuire dans des récipients baroques, des tambouilles qui ne l'étaient pas moins. Les Fritz goûtaient peu ce genre d'initiative et donnaient la chasse aux cuisiniers amateurs... »

Et voilà comment se passaient nos saturnales!

Nous ne voulons certes pas nous auréoler de toutes les misères. Et surtout nous comparer à nos camarades déportés. Non! Mais entre l'état des déportés et celui des civils pendant l'occupation il y a un abîme. Et dans cet abîme il y a nous. Et nous ne voulons pas que nos camarades prisonniers non combattants soient mis sur un pied d'égalité avec les civils de la France occupée. Pendant cinq longues années ils ont souffert de la faim, du froid, de la solitude, et surtout du manque de liberté et d'ambiance familiale. Ils ont droit à réparation.

Il ne faut pas qu'il y ait chez nous de ségrégation. Combattants ou non nous avons vécu, fraternellement unis, pendant cinq longues années dans la même géhenne. Nous avons partagé le même pain moisi, la même margarine synthétique, la même soupe malodorante, les mêmes travaux épuisants, les mêmes rebuffades de geoliers, les mêmes sanctions disciplinaires, les mêmes vexations grotesques, les mêmes joies (très rares!), les mêmes espoirs trop souvent déçus, les mêmes bout-théons mort-nés, les mêmes peines... et vous voudriez que l'on sépare ces frères malheureux? NON! TOUS IL ONT DROIT A LA MEME REPARATION.

Qu'on l'appelle Retraite du Combattant ou Retraite du Prisonnier de Guerre cela importe peu. Mais que tous perçoivent la même retraite avec les mêmes avantages y afférents.

Il faut que cesse cette iniquité. Et rapidement.

Vous savez que les élections approchent. Les prochaines sont les municipales. Elles ont l'air de prendre un air politique, alors ne lésinons pas. Quelle que soit la couleur politique du candidat il faut attaquer. Nous sommes encore, avec nos familles et nos amis, une puissance électorale. Profitons en. Plus nous nous ferons connaître et mieux nous serons écoutés. N'oubliez pas que les élections municipales préparent les élections sénatoriales. Il nous faut des défenseurs au Parlement, alors AGISSEZ!

Nous avons été trop longtemps passifs, il faut maintenant passer à l'action.

Pas d'apartheid dans le monde K. G.

Et ne croyez pas que je prêche pour mon saint, Car je signe :

H. PERRON,
Carte du combattant n° 583286.
Blessé de guerre,

La mort subite et inattendue de Charles SAINT-OMER va creuser un vide profond dans la Rédaction du Lien dont il était un des plus anciens et des plus brillants collaborateurs.

Membre de l'Amicale VB depuis son retour de captivité il n'a jamais cessé d'œuvrer pour l'entraide. Il était depuis toujours membre de la Commission des Fêtes et quand fut créé le journal de l'Amicale il y apporta, bénévolement, son expérience de journaliste. Son concours n'a jamais fait défaut à la Rédaction et il répondait toujours présent au premier appel.

Ses obsèques furent simples comme l'avait été sa vie. La ferveur d'une dizaine de camarades qui furent prévenus in-extremis de son décès par une amie venue lui rendre visite, car Charles vivait seul, a été pour lui le témoignage tangible de tout ce qu'il a représenté pour nous : une camaraderie fraternelle et toujours souriante, une amitié solide, fidèle, dégagant quelque chose de stable, une amitié sur laquelle nous pouvions toujours compter.

Ses camarades de kommando BRANDT, SPIRAL, RYSTO, MARTINOT et JANNESSON étaient la ainsi que Mme BEAUVAIS veuve de notre grand ami Roger, son fidèle compagnon. Le président de l'Amicale, LANGEVIN, les vice-présidents LAVIER et VIALARD, les secrétaires généraux ROSE et PLANQUE, les trésoriers GEHIN et PETERSEN, le président de la Commission des Fêtes PONROY, le responsable du Lien, PERRON, Mme PAYRAU représentant notre ami le Professeur PAYRAU, empêché, les seuls que nous avons pu joindre hâtivement, assistaient aux obsèques qui se sont déroulées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle à Paris, le 15 septembre dernier.

Après la cérémonie funèbre, ses amis rassemblés sur le parvis de l'église évoquaient la silhouette de Charles SAINT-OMER, de notre brave ami CINTO, comme il aimait signer ses missives.

Pendant la captivité Charles SAINT-OMER n'a connu que deux kommandos : Balingen et le Lazarett de Rottenmunster.

La guerre a surpris notre ami alors qu'il était en train de se tailler une solide réputation de journaliste à « l'Intransigeant », grand journal parisien du soir. Doué de dons artistiques certains il savait manier aussi bien le pinceau que la plume. C'était un créateur né. C'était aussi un amuseur formidable. Personne mieux que CINTO ne savait mieux animer une soirée récréative. Il possédait tous les dons. Un jour, c'était lors du premier voyage de l'Amicale en Corse, en 1963, nous nous promenions Charles et moi sur les galets du golfe de Porto, ce golfe qu'il a si magnifiquement décrit lors de son reportage sur ce voyage : « le golfe de Porto s'étend mollement sous nos yeux comme un immense tapis d'un bleu intense de lapis-lazuli. Un grand calme. Une sérénité étend ses ailes sur cette surface immobile; le flot vient mourir en léchant avec légèreté le blond sable des petites plages... », je posais à Charles cette question : « Quel est ton modèle, quel est l'homme auquel tu voudrais le plus ressembler? » Il me regarda, ses yeux rieurs emplis de malice, et tout de go me répondit : « A Arlequin! ». Je ne fus pas le moins du monde étonné. Ce funambule de la Commedia dell'arte, cet acteur bondissant, ce danseur aux mouvements ailés, ce poète aux mille facettes, ce créateur de situations et de gestes, cet animateur inégalable, cette fantaisie faite homme, tout cela c'était CINTO.

Et pourtant la vie ne lui avait pas accordé son plus beau sourire.

Rentrant de captivité, il trouva, à son foyer, la place prise. Sa femme, lasse de l'attendre, l'avait remplacé par un de ces nombreux « coucous » qui à l'époque pullulaient dans la France occupée. Il partit, sans faire d'esclandre, abandonnant la place à son heureux rival. Il se maria une deuxième fois et là encore, le destin cruel veillait. Après deux ans d'un amour sans nuage sa jeune femme fut emportée par le terrible mal du siècle. Pour notre ami Charles ce fut une épreuve terrible. Il avait accepté la première expérience matrimoniale avec philosophie, la captivité vous burine le moral, mais la seconde fut un désastre. Tout s'écroulait pour notre ami. Il eut pendant quelques années un passage à vide. Il abandonnait toute raison. Même ses amis intimes ne le voyaient que très rarement. Il se laissait glisser vers un néant de pauvreté indescriptible. De places minables en situations désespérées il allait toucher le fond de la misère lorsqu'un sursaut d'énergie le conduisit à la consultation médicale dans un hôpital parisien où son état fut jugé alarmant. On le soumit aux électrochocs et après un traitement très soutenu il sortait enfin de sa période noire. Une place à l'O.R.T.F. vint lui redonner le moral et ses amis le retrouvaient en pleine forme. Nos lecteurs pouvaient enfin relire sa prose si vive si alerte, teintée d'un humour parisien et pleine de poésie.

Charles Saint-Omer possédait tous les talents. C'était un peintre remarquable. Il avait une facilité de création vraiment étonnante. Son habileté de main était extraordinaire : il avait la patte du

(Suite page 2.)

Notre ami CINTO (suite)

peintre. Il savait jouer des couleurs avec maestria. En enlevant quelques extravagances dues à son esprit inventif, sa peinture se rapprochait plus du figuratif que de l'abstrait. Ses amis du Lazarett de Rottenmunster et du kommando de Balingen se rappellent de ses décors bossés à grands traits et de la rapidité avec laquelle il les montait. Le journal du Camp « Le Captif de la Forêt Noire » a longtemps conservé pour illustrer sa page théâtrale le masque ricanant derrière ses fers, emblème de la troupe théâtrale du kommando de Balingen « Rire derrière les barreaux » dont il était la grande vedette.

Le dernier article de Charles SAINT-OMER, paru dans le Lien de septembre 1976, parlait d'ailleurs de la création du théâtre au Lazarett de Rottenmunster. J'étais loin de penser que cet article paraîtrait après sa mort. D'autres articles suivront. Nous les prendrons dans les premiers numéros du Lien et nous les publierons. Il ne faut pas que la signature de celui qui fut un collaborateur de notre journal pendant trente années disparaisse. Nous retrouverons encore dans nos prochains Liens des articles et des histoires pleines d'humour de notre grand ami CINTO. (CINTO un pseudonyme qu'il aimait à signer en hommage à ses grands amis corses, le Mont Cinto étant la montagne la plus haute de Corse).

Ses amis de captivité pourraient mieux parler que moi de Charles SAINT-OMER prisonnier. Mais sa notoriété d'artiste et d'amuseur avait franchi les limites de son kommando. Ses créations étaient réputées et « Madame Irma » en fut la plus étonnante. Je me bornerai pour rappeler sa carrière théâtrale en captivité à citer ce passage d'un article paru dans le Captif en juin 1942 sous le titre « Au Lazarett de Rottenmunster » :

«...Félicitations à tous ceux qui unirent talent et bonne volonté pour distraire leurs camarades. Je ne puis nommer les malades et le personnel sanitaire que je ne connais pas, mais qui se dépensèrent sans compter. Je me bornerai donc à citer un nom, parce qu'il est connu de nos lecteurs, c'est celui de SAINT-OMER, qui a déserté — provisoirement espérent ses amis de Balingen — la troupe du « Rire derrière les barreaux » et qui prodigue sur scène ses multiples talents à la plus grande joie des nombreux pensionnaires du Lazarett ».

Charles SAINT-OMER était un passionné de la nature. Tout le ravissait. La moindre fleur le laissait béat d'admiration. De taille moyenne, mince, mais d'une souplesse incroyable que la pratique du yoga entretenait, il affectionnait les longues promenades à travers les rues de Paris. Parfois il s'arrêtait pour faire une halte dans une église de la capitale car il était animé d'une foi chrétienne profonde. Il croyait à la vie de l'homme, parce qu'il croyait à la vie de Dieu.

Tout ce qui était nouveau l'intéressait. Son admiration pour la nature le conduisit au nudisme. C'était un adepte du naturisme. Et dans les camps il apportait son entrain, sa gaieté, son appétit de vivre intensément ; à lui seul il transformait l'ambiance. « Je trouve, me disait-il, dans le naturisme mon vrai plaisir, mon bonheur de vivre en spectateur sincère du soleil, de la nature et de la mer. »

Voilà ce qu'était mon ami CINTO.

J'ai essayé de tracer un portrait de lui, mais il est difficile de saisir un être aussi remuant, aussi virevoltant, aussi dynamique. Il était dans tout et partout. Mon amitié, une amitié profonde et sincère, nous liait. C'est peut-être cette amitié qui a édulcoré son image dans cet article, mais c'est mon cœur qui a parlé. Lui seul est responsable de ce tableau de Charles SAINT-OMER.

Il est mort, un matin de septembre, le 11, la veille de la Saint-Apollinaire. Apollinaire, ce poète mort en 1918, dont il aimait tant déclamer les vers. Il est mort en pleine séance de yoga, terrassé par une embolie. Belle mort pour un adepte de cette philosophie qui se complait dans l'immobilité absolue, dans la contemplation, l'extase et les pratiques ascétiques.

Il avait soixante et onze ans.

J'ai beaucoup de peine à parler au passé de mon CINTO. Je n'ai pas parlé de sa longue collaboration au Lien. Vous avez lu ses articles ses reportages, ses nouvelles. Je n'ai pas besoin de vanter devant vous son talent de conteur, sa prose inimitable, son humour... vous les connaissez aussi bien que moi. Je le dis tout net : c'est une perte irréparable pour Le Lien.

Nous te reverrons, CINTO, dans notre souvenir. Tu auras toujours ce chapeau à larges bords qui te faisait ressembler au chansonnier Bruant, ton idole, ta longue houppelande, tes bottes... et ton sourire, ce sourire étincelant qui illuminait ton visage dévoré par les favoris et ton salut cordial, fraternel, lancé comme à la cantonnade : « Salut les hommes... tant pis si je me trompe ! ».

Adieu CINTO.

Mon frère,

Henri PERRON.

Que devons-nous attendre du budget 77

Nous voici en octobre, et déjà l'année 1977 se profile à l'horizon. Il semble donc que le moment est revenu de nous poser la question traditionnelle : que nous apportera, sur le plan ancien combattant, le budget de l'an prochain ?

Tout d'abord, il ne sert à rien de se mettre la tête dans le sable, comme les autruches, plutôt que de regarder la vérité en face. Après la sécheresse, l'inflation chronique, le déficit de la sécurité sociale et de toutes les autres calamités que vous connaissez, il est certain que nos députés et sénateurs vont voter, cela va sans dire, un budget d'extrême austerité. Et nous risquons fort une fois de plus, de voir nos droits à réparations reportées à des temps meilleurs.

Ceci dit, voyons un peu plus en détail les trois grands sujets du contentieux qui nous préoccupent principalement :

La carte du combattant à tous les P.G.

C'est une des revendications mises en avant cette année : l'attribution de la carte du combattant à tous les anciens P.G. n'ayant pas failli à l'honneur.

Pour l'obtenir actuellement il n'existe apparemment qu'un moyen : la voie parlementaire. Il suffirait que nos élus votent un texte très court, stipulant que « la captivité est la prolongation du combat ».

En vue d'atteindre cet objectif, des membres des deux chambres, anciens combattants et anciens P.G., appartenant à tous les groupes politiques (c'est ce qu'on appelle le conseil parlementaire) se sont réunis en juillet dernier, au siège de la F.N.C.P.G. A l'issue de cette rencontre, il a été décidé que chaque groupe devait déposer un projet de loi sur cette question de la carte à tous les anciens prisonniers de guerre.

A fin septembre, deux projets seulement ont été déposés : l'un à l'Assemblée nationale par le groupe des Républicains indépendants, avec 38 signatures et un autre présenté au Sénat par les membres de la Gauche démocratique.

De toutes façons, il ne faut pas se leurrer : le combat sera difficile. Des réticences se manifestent déjà parmi certains parlementaires, en raison des incidences financières qu'entraînerait l'adoption de ce projet (il y aurait, prévoit-on, 90 000 bénéficiaires environ, susceptibles de recevoir la carte).

Il existe, d'autre part, plusieurs écueils préliminaires à surmonter.

C'est ainsi qu'il est nécessaire que les groupes politiques se mettent d'accord pour désigner un président et un rapporteur unique, lors de la présentation du projet. Plus difficile encore est l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de ce projet de loi, par la conférence des présidents.

Combien de projets de loi dorment encore dans des cartons et ne sont jamais venus en discussion ?

Dans cette lutte pour l'obtention de la carte à tous les P.G., nous ne partons pas les mains complètement vides. Il y a un certain nombre d'arguments à développer : par exemple la déclaration du général de Gaulle à Alger qui parlait du « troisième front constitué par les déportés et les prisonniers ». Puis, nous pouvons rappeler qu'il y a eu des précédents ; entre autres, le décret de janvier 48, dit Décret Mitterrand, reconnaissant que « la captivité est la prolongation du combat ». Ce décret a malheureusement été cassé par le Conseil d'Etat en mai 1949.

On peut citer aussi le cas de nos camarades alsaciens et mosellans enrôlés de force dans l'armée allemande : la carte leur est attribuée s'ils ont été faits prisonniers et cela sans condition de durée et sans référence à la notion d'unité combattante.

Pour les combattants d'Algérie, la carte est délivrée à ceux qui ont été prisonniers, ne serait-ce qu'un seul jour, sans qu'il soit fait état d'autres conditions.

Et dans la France occupée, la Résistance a revêtu des aspects très divers. Les combattants de l'ombre » se sont trouvés dans des situations extrêmement difficiles. Il n'a donc pas toujours été possible de s'appuyer strictement sur le critère de l'unité combattante pour les faire bénéficier de la carte.

Ceci prouve que dans notre pays, il y a souvent deux poids, deux mesures.

Mais nos associations sont bien déterminées à mener le combat, aussi longtemps qu'il le faudra, pour qu'on nous rende justice et pour que la carte du combattant soit remise à tous nos camarades qui ont été immatriculés dans un camp en Allemagne ou qui ont été détenus au moins six mois en territoire occupé.

Parité de la retraite du combattant.

D'après les promesses qui nous ont été faites, la parité de la retraite des combattants de la

guerre 39-45 devrait être la même que celle des anciens de 14-18, à partir de l'année 1977, c'est-à-dire à l'indice 33.

Comme la retraite est, pour nous en 76, l'indice 15, la logique et les mathématiques nous conduisent à penser que l'indice devrait être porté à 24 points en 77 et à 33 points en 1978.

Cette augmentation de 9 points sera-t-elle obtenue dans le prochain budget ?

Les députés qui nous sont favorables ont assuré qu'ils allaient se battre pour obtenir ce rattrapage tant de fois différé. Mais les rigueurs du plan anti-inflation de M. Raymond Barre ne sont-elles pas invoquées pour en retarder l'application ?

Nous espérons bien que non et que la parité sera acquise, comme promis, « avant la fin de la législature ».

Rapport constant.

Il s'agit d'un problème important qui concerne tous les anciens combattants et victimes de guerre, d'abord ceux qui perçoivent une pension d'invalidité puis les veuves, les orphelins, les ascendants et les titulaires de la retraite du combattant.

Si le rapport constant était correctement appliqué, toutes les pensions seraient majorées d'environ 25 %.

Le principe du rapport constant est tout simplement l'indexation des pensions d'invalidité à 100 % sur le traitement d'une catégorie de fonctionnaires de l'Etat : l'huissier de ministère de 1^{re} classe en fin de carrière.

En 1951, ce membre de la fonction publique percevait une rémunération basée sur le coefficient 170 de l'échelle hiérarchique. Or, actuellement, en 1976, la classification de l'huissier de ministère de 1^{re} classe relève du coefficient 230. Mais les pensions d'invalidité à 100 % sont toujours calculées sur l'indice 170, ce qui a pour conséquence de diminuer d'un quart le pouvoir d'achat des grands invalides et autres victimes de guerre.

Tout le problème est là. Le secrétaire d'Etat et les représentants de l'administration déclarent que le rapport constant est loyalement appliqué et que la référence à l'indice 170 a été confirmée par le conseil d'Etat. Les dirigeants de nos associations rétorquent que l'esprit de la loi a été violé et que d'autre part la charge de l'Etat diminue chaque année, par suite de la disparition d'un grand nombre de nos camarades.

Une commission tripartite composée des membres des commissions spécialisées de l'Assemblée nationale et du sénat, des représentants des ministères des anciens combattants et des finances et des délégués de nos associations, s'est réunie le 23 juin dernier. Elle était présidée par M. Bord, secrétaire d'Etat aux A.C. et V.G. Aucun résultat positif n'est sorti des débats de cette commission. M. Bord ayant déclaré qu'il n'était pas mandaté par le gouvernement pour faire des propositions.

L'U.F.A.C., à laquelle nous sommes affiliés, a mis cette question au premier plan des revendications de l'année 76. Elle va peser de tout son poids, constitué par une soixantaine d'associations adhérentes, pour essayer de débloquent le dialogue de sourds qui remonte à 25 ans. De nouvelles lettres vont être adressées à tous les députés et sénateurs pour les sensibiliser sur ce sujet irritant du rapport constant.

Il reste à espérer que cette injustice flagrante à l'égard des victimes de guerre sera réparée, au moins partiellement, dans le budget qui va être examiné bientôt par le Parlement.

Autres problèmes non encore résolus.

Il existe d'autres sujets dans le contentieux ancien combattant, qui n'ont pas encore reçu de solutions satisfaisantes, tels que :

— La revision des retraites anticipées qui ont été liquidées avant le 1^{er} janvier 75, pour les prisonniers de guerre.

— L'accession à la retraite anticipée pour les épouses des anciens P.G.

— Le droit à la retraite mutualiste du combattant à tous les prisonniers de guerre qui n'ont pas encore la carte du combattant.

— L'extension de la pathologie de la captivité à tous les camps de prisonniers (comme pour les camps de représailles).

Il est bien évident qu'on ne peut tout obtenir en même temps. Mais, il n'en reste pas moins que nous devons tout mettre en œuvre pour que nos revendications essentielles soient prises en considération dans la loi de Finances pour 1977. Et nous avons bon espoir que malgré la conjoncture actuelle peu réjouissante, nos élus sauront nous défendre au moment du vote du budget des anciens combattants.

Maurice ROSE.

APRÈS LE 60^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN

Le sous-secrétariat aux anciens combattants a fait un battage monstre autour de cette commémoration. Voyage gratuit, cadeau de fauteuils bleus, de musettes, de gamelles et de quarts. Ce serait risible, si ce n'était triste à pleurer. Les statistiques donnent le chiffre de 500 000 morts sur un front de 30 kilomètres. Les survivants de cette tuerie ne sont plus très nombreux, de toute façon ils n'ont plus guère voix au chapitre. Pourtant, si la génération actuelle peut dire, avec bonne conscience « plus jamais ça ! », chanter sur tous les rythmes la joie de vivre et clamer qu'il faut faire l'amour et non la guerre, c'est parce qu'une génération qui achève de disparaître a poussé un jour à l'extrême le sacrifice de la vie au nom de la liberté, liberté chérie, qui permet aux générations montantes d'en user et parfois d'en abuser, ignorant le

principe que la liberté s'arrête là où commence celle du voisin. Cette ignorance nous fait oublier que nous sommes tous des morts en sursis et qu'à moins de commettre son suicide, personne ne choisit son échecance ni le genre d'agonie qui sera le sien.

C'est pourquoi la bataille de Verdun doit nous inciter à méditer sur ce drame où les condamnés à mort étaient vêtus de bleu horizon et avaient pour perspective d'aller finir au fond de quelque trou d'obus.

Hommage à cette génération qui fut assez sûre d'elle-même pour supporter ce terrible face à face collectif avec la mort.

Nous devons beaucoup plus à son sacrifice que nous ne voulons l'admettre en général.

Henri STORCK.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, D B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

CONFIRMATION

Notre article « Cette ségrégation K.G. » était écrit lorsque nous avons reçu la lettre de notre ami René AUBRY, rue du Dr-Liébaulé, 54115 Favières. Nous n'avons pas à changer une lettre de notre article. La documentation que nous envoie notre ami ne fait que confirmer ce que nous considérons comme une injustice flagrante. Voici la lettre d'AUBRY :

« Comme suite à votre article « Un tour d'horizon » journal de juillet-août 1976, n° 312, je me permets de vous adresser, en communication, la lettre de M. le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants qui fait suite à ma lettre adressée le 29 avril à M. le Président de la République, au sujet de plusieurs questions personnelles relatives aux « inégalités sociales » dont celle indiquée ci-dessous. J'expliquais en effet que, mobilisé en 1939 et fait prisonnier en juin 1940, je n'avais pas appartenu à une unité combattante du fait que, classe 1920, j'appartenais à la classe de mobilisation 1914, comme père de 3 enfants et je demandais pourquoi rien n'était prévu pour les anciens P.G. se trouvant dans mon cas.

Mais je n'avais pas compté avec la réglementation !

En me permettant de vous remercier et de vous encourager dans la lutte en cause, je vous prie de croire... »

Et voici la réponse qu'a reçue notre ami AUBRY du secrétariat d'Etat aux A.C. :

« Cher Monsieur,

La présidence de la République m'a fait parvenir une photocopie de votre lettre du 29 avril dernier, par laquelle vous exprimez votre sentiment, notamment au sujet des prisonniers de guerre dont vous êtes, qui n'ont pu obtenir la carte du combattant et ne peuvent bénéficier de la retraite du combattant.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que seule, la qualité de combattant telle qu'elle est déterminée par les articles R.224 à R.229 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre confère le droit à la retraite du combattant lorsque les conditions d'âge sont remplies.

La réglementation s'oppose donc à l'attribution de cette retraite à des prisonniers de guerre à ce seul titre si par ailleurs, ils ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir la qualité de combattant.

Dans ces conditions, il n'apparaît pas possible de vous donner satisfaction quant à l'institution d'une retraite aux anciens prisonniers de guerre se trouvant dans votre cas.

Enfin, je précise pour votre information, que la loi du 21 novembre 1973 dont l'application incombe au ministre du travail, permet aux anciens combattants titulaires de la carte du combattant et aux anciens prisonniers de guerre, relevant du régime général de la sécurité sociale, de bénéficier entre 60 et 65 ans d'une pension de retraite professionnelle calculée sur le taux applicable à l'âge de 65 ans. L'anticipation de cette retraite est calculée en fonction de la durée des services militaires en temps de guerre ou de la durée de la captivité.

Toutefois les dispositions de cette loi ne s'appliquent qu'aux pensions de vieillesse prenant effet postérieurement au 31 décembre 1973.

« Veuillez agréer... »

Tout cela bien sûr nous le savions, mais cette confirmation officielle ne fait qu'approuver les termes de l'article « Cette ségrégation K.G. » et fait présager de dures batailles. C'est comme cette restriction apportée aux pensions vieillesse : antérieurement au 31 décembre 1973 les camarades combattants et les camarades P.G. n'ont pu bénéficier des dispositions de la loi du 21 novembre 1973, et ceux qui sont partis en retraite à l'âge de 60 ans ou entre 60 et 65 ans n'ont pu bénéficier du plein de la retraite. Ils ont eu tort d'être trop vieux ! Ils ont donc une retraite amputée alors qu'avec leurs cinq années de captivité ils auraient le plein.

Comme vous le voyez, il y a encore des anomalies à supprimer. H. P.

ROSSIGNOL S.A.

35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Tel. : 700 - 701 - 702 à VITRE

B. P. N° 5 - Téléx : ROSPORTE 73-727

PORTES PLANES

BLOCS - PORTES

Menuiseries Industrielles

BUREAU A PARIS 12^e - 86 Avenue DAUMESNIL

TEL. : 344.78.09. - Téléx : 68.064

HOMMAGE A SAINT-OMER

Hélas ! « ST-O » nous a quittés, terrassé par une crise cardiaque, alors qu'il faisait sa gymnastique quotidienne (il n'a jamais manqué, même en captivité où il le faisait au réfectoire, avant le départ au travail). Qui ne se souviendrait de ce charmant garçon à la verve caustique et la bonne humeur ?

Je le vois encore arriver à Balingen en décembre 40, en même temps que les BEAUVAIS, PLANCHE, SPIRAL et bien d'autres. A un camarade qui s'étonnait qu'il ne portât pas de chaussettes, il répliqua : « Tu ne vois donc pas qu'elles sont en peau d'ange ! ».

Affecté dans une fabrique de chaussures et chargé de planter des clous, il étonnait les Allemands du fait qu'il s'arrêtait souvent en plein travail pour jeter une note sur un bout de papier. Pour eux, il était inconcevable qu'on puisse penser en plantant des clous.

Dès son arrivée au kdo, il s'occupait à créer une troupe de théâtre : « Le Masque », pour distraire les camarades. Pendant un assez long séjour à l'hôpital de Rottenmunster, il faisait également partie du groupe des loisirs où l'on pouvait apprécier ses talents de comédien. Sa présence devenant suspecte à cause de sa (trop) longue durée il a été renvoyé à son kdo. C'était déjà le déclin de la Wehrmacht, et les visites fréquentes des bombardiers alliés, qui, si elles provoquaient notre joie, inquiétaient terriblement les autochtones. Dans l'abri qui nous était destiné, nous étions mêlés aux Allemands (principalement des femmes). C'est pendant ces séjours qu'il se dé-

pensait à remonter le moral aux peureux avec ses facéties coutumières. Hélas ! cela ne convenait pas du tout à nos hôtes, et provoquait l'ire de notre gardien, le sinistre MESSMER. Aussi ont-ils édifié une séparation, cloison bien trop mince pour ne pas laisser filtrer notre optimisme.

Merci mon cher St-O pour tous les bons moments que tu nous as fait passer pendant notre triste exil.

Tu as bien mérité d'entrer au Paradis !

Charles BRANDT.

Champagne LECLERE

(Fils de A. LECLERE ex-P.G. VB)

Manipulant

CHAUMUZY - 51170 FISMES

Livraison à domicile.

Demander prix

COURRIER DE L'AMICALE

Notre ami Jacques FORT, 10, rue Emile-Duclaux, 75015 Paris, nous écrit :

« Je te signale à toutes fins utiles que je n'ai pas reçu notre mensuel Le Lien depuis deux mois. Le dernier numéro en ma possession est le n° 309 d'Avril.

« Les services postaux doivent en porter la responsabilité mais j'aimerais bien recevoir les numéros manquants en réglant au besoin les frais d'envoi... »

Comme nous le disions dans le Lien n° 312 le service du courrier postal a parfois des ratés. Notre ami FORT nous en donne une nouvelle preuve. Le nécessaire a été fait immédiatement auprès de notre ami et nous espérons que maintenant tout est rentré dans l'ordre. Il y a même des cas curieux : parfois le Lien nous revient avec la mention : « N'habite pas à l'adresse indiquée ». Nous attendons le retour du deuxième Lien, mais nous ne voyons rien venir. Comme par hasard notre abonné a retrouvé sa maison et son adresse. Y aurait-il des ratés dans la distribution ? Ou selon

l'humeur du préposé ? Ami Virgile, depuis ton départ, il y a des ratés dans l'administration postale !

Voici une lettre déjà ancienne, mais que nous n'avions pas publiée dans Le Lien car elle n'était signée que d'un matricule. Nous croyons maintenant connaître l'auteur de cette missive qui, si nous en croyons notre antenne, habiterait le Berril et se prénommerait Jean.

Ai-je mis le doigt dessus ?

« Voici bien longtemps que je voulais te parler de ce qui va suivre :

Pensant que tu avais été très longtemps au camp du stalag, à même de suivre les vagabonds épris de liberté, tes souvenirs iraient-ils jusqu'au 25-11-1941, où quelques farfelus avaient décidé de faire la valise, en passant par les égouts devant la cuisine du camp VB ?

Ils étaient six, dont le signataire, et un nommé Rossignol Jacques (sous-off) dont il était l'équipier, puis 4 autres qui, eux, sortirent devant la gare de Villingen.

A titre indicatif, nous aurions dû être les derniers à partir de ces égouts, les autorités auraient je crois bouché les égouts par les regards par des barbelés et noyé ces dits égouts à certaines heures de la nuit.

Pour ces escapades nocturnes, il fallait des copains de bonne volonté, pourrais-je en connaître, ne serait-ce que pour boire un pot, lors d'une visite à Paris. Le Lien se chargerait-il de me le faire savoir ? J'espère que oui.

Par la même occasion, et toujours suivant tes possibilités, pourrais-tu me faire savoir s'il y avait des tōlards à Waldkasern le jour de Noël 1941 ? J'ai connu à cette époque Drigny, qui demeurait Bd Beaumarchais à Paris, décédé depuis ainsi que Tristiani (Corse) qui était maître de chorale à Toulon et qui chantait à pleine voix « Le veau d'or est toujours debout... », ce qui ne plaisait pas tellement à nos gardiens.

Qu'est devenu le créateur de « Revoir Paris » que j'ai rencontré à Heuberg ?

A te lire en réponse dans Le Lien...»

Qui pourra nous donner ces renseignements ? Nous faisons appel à nos anciens tōlards pour qu'ils nous aident dans nos recherches ainsi qu'à nos amis évadés les uns étant naturellement fonction des autres. Nous connaissons quelques noms, mais il serait souhaitable que les intéressés répondent deux-mêmes. Toutes nos excuses pour ce retard et toutes nos amitiés à l'ami Jean et à sa femme.

Nos amis Roger et Madeleine LAVIER ont quitté la banlieue parisienne, momentanément rassurez-vous, pour aller respirer l'air du grand large à St-Jean-de-Luz. Le président de la commission de propagande de l'Amicale est allé fourbir de nouvelles armes pour l'appel aux anciens P.G. des VB et XABC. Nos deux amis profitent largement du beau temps et du soleil. Amicales pensées à tous les deux.

La Bresse est toujours le rendez-vous des membres de l'Amicale. C'est notre ami CAMBIER, le sympathique porte-drapeau belge de l'Amicale des V qui nous envoie une carte des Vosges :

« Un très amical bonjour à tous les anciens amis français sans oublier les membres du Comité de la part du porte-drapeau belge quelque part en vadrouille dans les Vosges, où forcément j'ai dû atterrir chez le Grand Bernard ! Amitiés à tous de la Bresse. »

TRANSACTIONS

IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
ASSURANCES CREDIT

AGENCE IMMOBILIÈRE BASTIAISE

CABINET Pierre MARTELLI

41, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA

Téléphone : 31-38-02

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION :

■ Pour achats et ventes d'appartements - Terrains
■ à bâtir - Villas - Propriétés agricoles - Prêts
■ immobiliers - Locations, etc...

Nos amis Ginette et Lucien DUMOTIER sont en vacances en Bretagne, dans la presqu'île de Quiberon. Ils ont choisi le mois de septembre pour y faire eux aussi leur cure de belons, nos deux petits futés. Avec les crêpes bretonnes pour Ginette, ça va faire osciller l'aiguille de la bascule ! Mais comme dit Lucien : « Une petite visite au phare de la Teignouse (Ginette est très sensible au mal de mer) et il n'y paraît plus rien ! Nos deux suresnois profitent largement du beau temps que leur distribue à profusion ce bel été finissant. Bons souvenirs aux deux amis.

Nos amis POULIER de Lourdes nous adressent leur amical souvenir en attendant de nous revoir à Sedan. Bien amicalement à tous.

Notre ami Charles BRANDT et Mme sont allés rendre visite à l'ami DEBLAISE à Meures, 52320 Foncles-Buxières et tous ensemble nous envoient leur fraternel salut.

Nos amis Louis REZ et Madame passent d'agréables vacances au paradis de la gastronomie, à Saulieu, pour préciser :

« Après un séjour dans l'Est, la fin de nos vacances se passent dans le Morvan où la sécheresse a fait des dégâts. Pas eu occasion de rencontrer l'ami Maurice dans son « castel » de Liernais ! Toutes mes bonnes amitiés à partager entre tous sans oublier le président et Mme.

Nos amis Pierre PONROY et Madame ont cette année « bouffé » du kilomètre en vacances, voyez plutôt :

« Après un circuit dans l'Ardèche chez Poudevigne, le Gers où rencontre avec MALLET, CADOUX, DURVILLE, CHABANNE et Mme LACLAVIERIE où nous avons déposé la plaque, un tour à Biarritz, Pau, etc., pour terminer à Cannes avec les enfants... et retour à Paris vacances terminées ! Ça fait quand même une drôle de virée... »

Notre ami SPIRAL a quitté son bureau parisien pour aller se reposer sur la Costa Dorada, à Cambrils, joli port espagnol sur la Méditerranée. Notre ancien de Balingen nous écrit :

« Amical souvenir à tous, et plus spécialement aux membres du bureau, de cette belle région espagnole dont j'ai fait depuis 9 ans ma villégiature d'été. A bientôt à la rentrée. »

Notre ami l'abbé PORCHERET, du XB, a quitté son presbytère de St-Clément, 4, rue Lorette-de-la-Refoulaux, 4000 Nantes, pour celui de Pornic, 2, rue Saint-Gilles, 44210. Nous souhaitons à notre ami PORCHERET beaucoup de joies dans l'exercice de son sacerdoce dans sa nouvelle paroisse.



Pensées d'automne...
Derniers beaux jours...
Merci pour les jolies cartes et fidèles pensées de nos camarades et amis en vacances.
Nos amis BALASSE, du Fayet, se reposent en Haute-Savoie... et contemplant l'Aiguille du Midi... et toute la beauté des Alpes.

D'Alvignac en Quercy, Jean et Germaine BATUT sont toujours fidèles à l'Amicale. Ils nous adressent leurs amicales pensées. Quel joli coin ! De quoi satisfaire Jean BATUT, et ses beaux tableaux à reproduire.

D'Albert FOUCHER son meilleur souvenir et sa fidèle pensée d'Angers. Nous serions heureux de le revoir un premier jeudi.

La Côte d'Argent pour Roger et Paulette REIN... Très agreable en cette saison, Saint-Raphaël : Boulouris, l'Estérel, Agay... Comme le temps passe vite dans ce décor de rêve.

Nos amis belges Marcel et Aline Belmans de Bruxelles à Cap Breton dans un pays magnifique, et heureux de nous retrouver à Sedan. Sur le retour, une halte à Chard pour se recueillir sur la tombe de Constant et embrasser Aimée YVONET.

Nos amis SCHROEDER sont allés rendre visite à l'île de Beauté. Après la Provence, la Corse... Quel merveilleux périple. C'est une vraie course au soleil. L'appartement du fiston, nommé à Ajaccio, n'étant pas prêt, ils sont allés s'installer au village de Canavaggia. Ils font le lézard sur la belle plage de sable fin. Ils ont revu l'hôtel Yolanda, celui de Bella-Vista, doux souvenirs de notre dernier circuit corse. La Corse n'est si belle que pour être vue ! A bientôt, chers amis.

Avec plaisir, nous apprenons le mariage de Christine PIERRELL avec Jean-Claude VOGEL, célébré le 9 octobre 1976 en l'église de La Bresse.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux et félicitations à Paul et Marie PIERRELL, les heureux parents.
L. VIALARD.

De notre ami BLANC, ce message :

« L'amitié P.G. n'est pas un vain mot.

En voyage éclair à Nice pour voir ma fille Mireille, gravement malade à la suite de son accouchement, dans la chambre d'hôpital, j'ai retrouvé un ancien d'Ulm près de ma fille.

Ce soir, me dit-il, je t'invite à dîner, ça te changera les idées, et c'est la St-Jean, tu es seul. Demain matin nous irons ensemble visiter le vieux Nice et retournerons voir Mireille.

Ce geste m'a touché.

Merci, brave Lulu ».

Mireille GIROD, très touchée par les nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçues pendant son séjour à l'hôpital de Nice, remercie de tout cœur les anciens d'Ulm, et en particulier Lucien VIALARD, qui lui a fait de nombreuses et longues visites.

CARNET NOIR

Mme Marie TRUFFY, 6, passage des Ecoliers, 75015 Paris, a la douleur de nous informer du décès de notre ami Eugène TRUFFY, survenu le 21 juillet 1976, après une courte maladie.

Nous nous inclinons devant la douleur de celle qui vient de perdre son compagnon et la prions de croire, ainsi que toute sa famille, à l'expression de nos sincères condoléances et à notre affectueuse sympathie.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB - X ABC.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Immatriculé au Stalag sous le N°

Kommando le

Fait à le
Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB - X ABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9^e. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 15 Fr. par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 4841-48.

N° de commission paritaire : 786 D 73

Dépôt légal : 4^e trimestre 1976

Le Gérant : ROCHEREAU

Imprimerie J. ROMAIN - 79110 Chef-Boutonne

UNE OMISSION REGRETTABLE

Notre ami René ESCLASSANS, Aumônier d'Aufrery 31130 Balma, ancien du X B, ayant rendu visite, lors d'un déplacement à Paris, à la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe, a été choqué, c'est le moins que l'on puisse dire, à la lecture des inscriptions portées sur une plaque commémorative. Je vous laisse le soin de lire l'indignation manifestée par notre ami ESCLASSANS en n'y ajoutant de notre part aucun commentaire ceux de notre ami étant largement suffisants pour exprimer nos sentiments communs.

Chers Amis,

Donc, vous, vous vous souvenez ! Et le 3 septembre, une fois de plus, vous allez sous l'Arc de Triomphe, ranimer la Flamme de l'Inconnu, mort au cours de la guerre 1914-1918...

Les bleus, les blancs et les rouges, vous serez là ; et vous vous souviendrez ! Parce que vous êtes la France, toute la France, la France bleue, blanche et rouge, tout à la fois, la France unique qui rassemble tous ses enfants dans les plis de son drapeau unique, aux trois couleurs bien soudées...

Et vous vous souviendrez... 3 septembre 1939. Nous nous sommes levés, à l'appel de la France, non pas le sourire aux lèvres, non pas résignés, mais parce qu'il le fallait. Il y avait la Liberté à sauvegarder, l'Egalité et la Fraternité à défendre... pour la France, pour l'Europe, comme pour le Monde.

Et cela, dès le 3 septembre 1939 !

Et nous sommes partis, rejoindre les divers postes qui nous étaient affectés, prêts dès le 3 septembre 1939 à défendre tout ce qui nous est cher, même au prix de notre vie... souvent sans vareuse, sans capote, avec un armement hétéroclite, plutôt ancien... étonnés, mais confiants.

La suite nous l'avons vécue tout au long de cette attente, que l'on appelle « la drôle de guerre ». Mais nous étions là, sur la frontière des Alpes, et puis de Saint-Louis à Sierck. Et puis de Sierck à la mer du Nord. Et aussi, un peu le long des côtes. Et encore dans les colonies. Et surtout, le Liban et la Syrie.

Et nous avons attendu, l'arme au pied, les yeux et les oreilles aux aguets... Car nous sommes restés aux frontières. Malgré les appels sournois que nous entendions de l'arrière, comme auprès de nous : « rentrez chez vous ; il y a de bonnes places à prendre, par exemple chez les « affectés spéciaux » dont ont tant besoin les usines de guerre ! Si, au moins, c'était la véritable raison...

Il suffisait, presque, de le demander : un appui politique, un cadeau, une carte plus ou moins colorée, etc., et sans la moindre « spécialité », vous étiez « affecté » loin du danger à venir... que vous laissiez à ces braves « couillons » qui ne savaient pas se débrouiller, eux...

Croyez-en celui qui a vu comment s'est effectuée cette marche en arrière avant le 10 mai 1940.

Mais non, nous sommes restés. Tout simplement. Parce qu'il fallait rester. Et nous avons attendu... pour l'honneur de la France et des Français... pour la Liberté...

Et nous avons subi le 10 mai 1940, et les 40 jours de la Bataille de France. Et nous avons accompli ce combat avec les armes que l'on nous avait confiées dès le 3 septembre 1939, sans même nous demander ce qu'étaient devenues les armes forgées par l'Emprunt Aurio, ou par les « affectés spéciaux » qui nous avaient quittés.

Mais attristés de n'avoir, entre nos mains, qu'en nombre très réduit ces fusils modernes, ces canons modernes, ces avions modernes, ces chars modernes qui « devaient nous assurer la victoire ».

Nous n'avions plutôt qu'un armement désuet, celui que nous ont laissé les poilus de 14, tout au plus quelques chars, parfois sans tourelles, sans chenilles, et quelques avions... Et un commandement... ?

C'est avec nos corps et nos vies que nous nous sommes opposés aux Panzers. Que pouvions-nous faire d'autre, surtout après la destruction de nos rares éléments blindés, dans la bataille de Belgique ?

Mais nous étions là, toujours, sur le champ de bataille... nous avons pleuré ; mais nous n'avons pas tourné le dos au combat, pour aller gagner la croix... du sud.

Et nous avons marché vers l'est... Un million cinq cent mille.

Et notre absence devait durer de longues années, avant de voir luire enfin et la victoire et la liberté.

C'est à tout cela que vous allez penser, ce 3 septembre prochain, en vous rappelant le 3 septembre 1939, débuts malheureux, mais bien les débuts de ce que l'on appelle, depuis, la seconde guerre mondiale.

C'est à tout cela que « vous » allez penser, ai-je écrit ?

Mais non : c'est à tout cela que « nous » allons penser, nous les anciens combattants, anciens prisonniers, avec tous les Français, avec la France... Toute la France avec vous, avec nous.

Et vous le croyez ! Et nous le croyons, avec vous !

Nous sommes assez innocents pour le croire. Assez naïfs...

En fait, nous nous faisons illusion...

Non. Ce n'est pas vrai. Tout cela n'a pas été. Ou seulement en songe, en rêve, dans nos pauvres têtes de prisonniers.

Car vous oubliez, nous oublions que, depuis le 10 mai 1940, depuis le 21 juin 1940, nous sommes ceux qui se sont fait battre, nous sommes les « mal-aimés » de la France, des Français...

Personne ne pense à nous. Il ne nous reste qu'une chose à faire : nous taire, nous faire oublier ; en attendant que le silence des cimetières recouvre chacun de nos cœurs. Déjà la mort frappe à coups redoublés parmi nos rangs. Alors ! quelques années encore, et tout souvenir du 3 septembre 1939, du 10 mai 1940, du 21 juin 1940, de notre longue captivité se sera enfin évanoui.

Pour la plus grande joie des autres, pour qui la seconde guerre mondiale a commencé, non le 3 septembre 1939, mais le... Au fait, quand ?? ?

Messieurs, le 3 septembre prochain, en notre nom au nom de la France, allez ranimer la Flamme de l'Inconnu de 1914-1918. En notre nom, au nom de la France, allez déposer une gerbe... Et souvenez-vous de ce que nous avons vécu de septembre 1939 à 8 mai 1945.

Puis, après un dernier salut à l'Inconnu...

Avancez-vous à l'intérieur, sous l'Arc de Triomphe. Et regardez à vos pieds, ET LISEZ...

Lisez bien les plaques de bronze que l'on a scellées, ici et là, à travers les pavés qui recouvrent sol de l'Arc.

Une première plaque rappelle les débuts de la 11^e République. Une seconde rappelle la guerre 1914-1918... Et la troisième ? Lisez-la bien...

Et dites-moi bien si vous, nous, les prisonniers, nous sommes comptés parmi les enfants de la France dont l'Arc de Triomphe symbolise le cœur ?

Dites-moi ce que vous ressentez, en ce 3 septembre 1976, en tant que Français de France, qui avez quitté un 3 septembre 1939 pour participer, pour prendre votre part de souffrances à cet effort gigantesque que constitue la seconde guerre mondiale.

Nous croyons y avoir participé... Et nous en sommes exclus !... Par d'autres Français qui nous disent « Vous ! Les combattants du 3 septembre 1939 ! Ce n'est pas ! » Au fait, si nous leur demandions « Oubliez-vous, du 3 septembre 1939 au 21 juin 1940 ? ».

Car, pour ceux qui, avec l'approbation des gouvernements, ont scellé cette plaque, sous l'Arc de Triomphe, la seconde guerre mondiale s'est déroulée de 1940 à 1945. 1939 ? Connais pas ! La mobilisation « générale » du 3 septembre 1939 ? Connais pas ! La drôle de guerre et la captivité d'un million et demi d'hommes ? Connais pas !

DÉPOT MEUBLES : RYSTO

7 ter, Avenue de St-Mandé — PARIS (12^e)

Tél. : 343-45-07

Centralisation du Meuble

pour les Négociants Français

DÉPOT MEUBLES RYSTO

7 ter, avenue de Saint-Mandé

PARIS 12^e — Métro : NATION

Téléphone : 343-45-07

Renseignements gratuits à tout membre de l'Amicale VB - X ABC

Aussi, on n'en parle pas. Déjà ! Sans attendre que nous ayons tous disparu...

Oui, je vous le disais, il faut nous résigner ! Nous sommes les « mal-aimés », nous qui sommes allés aux frontières en 1939 et nous sommes fait « prendre bêtement ».

Que reste-t-il à faire ? Continuer à nous souvenir du 3 septembre 1939, à nous souvenir des longues années de malheur que nous avons vécues, à nous souvenir des camarades tombés devant la ligne Siegfried, durant la drôle de guerre, à nous souvenir des camarades tombés dans les combats, du 10 mai au 21 juin 40, à nous souvenir des camarades tombés près de nous en captivité, victimes des bombardements, de la maladie, de la peine qui remplissait leur cœur, à nous souvenir des camarades qui nous quittent — et de plus en plus nombreux — depuis notre retour de captivité, à nous souvenir que nous avons fait notre devoir de Français dès le premier jour de la guerre... dès le 3 septembre 1939...

Et puis... pouvez-vous faire rectifier la plaque de bronze de l'Arc de Triomphe ? Etes-vous assez « puissants » pour cela ? Les prisonniers de guerre n'ont pas le poids.

Alors, je vous propose : Une souscription nationale, entre tous les prisonniers de guerre de tous les stalags, et faire une plaque de bronze qui dise bien 1939 à 1945.

L'inaugurer le 3 septembre 1979 : quarante ans après, à l'occasion d'un grand rassemblement de prisonniers, venus de toute la France, autour de l'Arc de Triomphe. Ceux qui sont encore là, malgré le handicap de l'âge, ou de la maladie.

TROIS ANS POUR REALISER CELA !

Notre honneur de prisonniers, de Français, est en jeu !

André ESCLASSANS.